

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 09	
Votants : 11	
Pouvoirs : 03	
Pour 11	
Contre /	
Abstention /	
Date de convocation : 14/03/2022	
Date d'affichage : 25/03/2022	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux,
 Le vingt et un mars,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS,
 Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Céline CROSSMAN (pouvoir à C. COMBAZ), Messieurs Romain GIACHINO (pouvoir à B. RICHERMOZ), François POCCARD-MARION (pouvoir à Maryse FAVRE), Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2022/03/029 : Approbation du compte administratif du budget Garderie de l'exercice 2020

- Vu la loi n°96-142 du 21 février 1996,
- Vu le décret n°2000-318 du 07 avril 2000,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2311-1 à L2311-5, L2312-1 à L2312-4, L2313-1, L2321-1 à L2321-4 et L2312-4, pour la partie législative, et R2311-1 et D2311-2 à D2311-13, R2312-1 à R2312-2, R2313-1 à R2313-7 pour la partie réglementaire, relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets.
- Vu la circulaire NORMCTB0510036C du 31 décembre 2005 complétée par la circulaire du 24 janvier 2006 relatives aux opérations de fin d'exercice, et notamment aux corrections à apporter aux résultats,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2021 du budget Garderie puis il quitte la séance pour laisser le Conseil Municipal statuer sur les documents qui retracent la gestion de l'exercice 2021 et qui s'établissent comme suit :

	CA 2021	CA 2021 après Reports 2020
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	302 138.32 €	315 206.61 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	297 858.66 €	297 858.66 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : Déficit (après versement d'une subvention du budget communal à hauteur de 161 309.80 €)	- 4 279.66 €	- 17 347.95 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	55 543.97 €	55 543.97 € (+ 0.00 de RAR) = 55 543.97 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	47 747.00 €	73 047.23 €
RESULTAT INVESTISSEMENT : Déficit puis Excédent	- 7 796.97 €	17 503.26 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	- 12 076.63 €	155.31 €

En intégrant les reports 2020 en dépenses de fonctionnement (- 13 068.29 €) et en recette d'investissement (+25 300.23 €) :
- le résultat de fonctionnement 2021 présente un déficit s'élevant à **17 347 95 €** (qui sera reporté au BP 2022, c/002),
- le résultat d'investissement 2021 présente un excédent s'élevant à **17 503.26 €** (qui sera reporté au BP 2022, c/001)
- d'où un résultat 2021 après reports égal à 155.31 €.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du budget Garderie.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

